

Identification du module

Personnes ciblées : Installateur / installatrice sanitaire CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 36 heures de cours (~ 48 leçons de 45 min).

1. Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure – pour les robinetteries et les installations, les composants gaz et producteurs de chaleur, les conduites et systèmes de conduites – de garantir une mise en service correcte sur le plan technique et d'éliminer les défauts. De plus, vous êtes capable d'expliquer à des tiers, de manière correcte et claire, les tâches nécessaires à l'exploitation, l'entretien et la maintenance.

2. Sujets / objectifs

Sujet : 1. **Mise en service des robinetteries et des installations / élimination des défauts**

- Objectifs :**
- 1.1 Vous effectuez des contrôles de fonctionnement (C3).
 - 1.2 Vous identifiez les défauts de fonctionnement (C2).
 - 1.3 Vous éliminez les défauts de fonctionnement (C2).
 - 1.4 Vous identifiez les dysfonctionnements (C2).
 - 1.5 Vous éliminez les dysfonctionnements (C3).
 - 1.6 Vous évaluez les résultats des mesures et, le cas échéant, prenez les dispositions qui s'imposent (C6).
 - 1.7 Vous instruisez les personnes compétentes sur les tâches nécessaires à l'exploitation, l'entretien et la maintenance (C3).

Sujet : 2. **Mise en service des composants gaz et producteurs de chaleur / élimination des défauts**

- Objectifs :**
- 2.1 Vous effectuez des contrôles de fonctionnement (C3).
 - 2.2 Vous identifiez les défauts de fonctionnement (C2).
 - 2.3 Vous éliminez les défauts de fonctionnement (C2).
 - 2.4 Vous identifiez les dysfonctionnements (C2).
 - 2.5 Vous éliminez les dysfonctionnements (C3).
 - 2.6 Vous évaluez les résultats des mesures et, le cas échéant, prenez les dispositions qui s'imposent (C6).
 - 2.7 Vous instruisez les personnes compétentes sur les tâches nécessaires à l'exploitation, l'entretien et la maintenance (C3).

Sujet : 3. **Mise en service des conduites et systèmes de conduites / élimination des défauts**

- Objectifs :**
- 3.1 Vous contrôlez le bon respect des normes, prescriptions et directives (C3).
 - 3.2 Vous contrôlez les conditions de pression dans les conduites (C4).

- 3.3 Vous contrôlez les conditions de température des installations d'eau mélangée et d'eau chaude (C4).
- 3.4 Vous identifiez les dysfonctionnements (C2).
- 3.5 Vous éliminez les dysfonctionnements (C3).
- 3.6 Vous évaluez les résultats des mesures et, le cas échéant, prenez les dispositions qui s'imposent (C6).

3. Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen de 120 minutes. L'examen comprend une partie A (examen pratique oral) et une partie B (examen écrit).
L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.